



## Association Maurepasienne pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Préserver les terres agricoles périurbaines, promouvoir une agriculture durable,  
de proximité, socialement équitable, écologiquement saine et économiquement viable.

### Fonctionnement de l'AMMAP

Les distributions ont lieu 32 rue de Coignières à MAUREPAS, à la ferme Prud'homme, le vendredi de 18h30 à 20H, vous êtes les bienvenus si vous voulez venir voir comment cela se passe.

Nous proposons des contrats hebdomadaires ou par quinzaine, de légumes bio, de pain bio et de fruits bio. Et il y a aussi des ventes ponctuelles de viande de bœuf et porc, farine bio, lentilles... Il existe 2 types de paniers de légumes, un à 13€ et un autre à 18€.

Voici un exemple de paniers :

#### panier prévisionnel à 13€ du 12 janvier 2024

1kg pdt tendre	2,6 €
0,6kg. carotte	2,1 €
0,7kg patate douce	2,5 €
1kg poireau	4 €
0,3kg. échalote	1,8 €
surprise selon temps...	3 € soit 16 €

#### panier prévisionnel à 18€ du 12 janvier 2024

1 part de chou rouge	3,3 €
1 coulis	3,1 €
1kg pdt tendre	2,6 €
0,6kg carotte	2,1€
0,7kg patate douce	2,5 €
1kg poireau	4 €
0,3kg échalote	1,8 €
surprise selon temps...	3 € soit 22,4 €

Nous fonctionnons par période de six mois, débutant en avril et en octobre. Un contrat est signé avec le producteur et les 2 chèques couvrant la période sont donnés dès le début de la saison, ils sont remis en banque au début et au milieu du semestre.

Une cotisation de 15€ est demandée pour faire partie de l'AMMAP. Il est possible de s'inscrire dans la liste des intermittents pour être prévenu lorsque des paniers sont disponibles (personnes en vacances qui mettent à disposition leur panier). Il suffit pour cela d'être adhérent à l'association.

Il est demandé aux ammapiens d'effectuer une permanence par semestre soit pour préparer les paniers de 17H à 18H30, soit pour la distribution ensuite de 18h30 à 20heures.

Nous restons à votre disposition pour toute précision.

[amaurepasmag@gmail.com](mailto:amaurepasmag@gmail.com)